

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Peñes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	46	Absents représentés :	6
Présents	34	Absents non représentés :	6
VOTANTS			40

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 30 octobre 2017, après convocation légale reçue le 24 octobre 2017, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Jean BERARD, M. Henri BERNAL, Mme Sandrine BRAUD, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, M. Gwenaël CLAUDON, Mme Patricia COURTIER, M. Jean-Claude DANY, M. Dominique DESFOUR, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, Mme Sylviane FERRARO, M. Pierre GABERT, M. Stéphane GARCIA, Mme Annie GARNERO, M. Christian GROS, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Thierry LAGNEAU, M. Bernard LE MEUR, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, Mme Mireille PEREZ, M. Michel PERRAND, M. Christian RIOU, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Fabienne THOMAS, Mme Sylviane VERGIER.

Etaient Absents représentés :

M. Pascal BONNIN (pouvoir donné à M. Gwenaël CLAUDON), Mme Martine CASADEÏ (pouvoir donné à M. Michel PERRAND), M. Jacques GRAU (pouvoir donné à M. Dominique DESFOUR), M. Mario HARELLE (pouvoir donné à Mme Evelyne ESPENON), M. Alain MILON (pouvoir donné à Mme Sylviane FERRARO), Mme Emmanuelle ROCA (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA).

Etaient Absents non représentés : M. Rémy ARNAUD, M. Gérard GERENT, M. Yannick LIBOUREL, Mme Isabelle VINSTOCK, M. Christian TORT, Mme Maryse TORT.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Karine CANDALE** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Amicale du personnel des Sorgues du Comtat – Demande de subvention 2017

Suite à l'assemblée générale extraordinaire de l'Amicale du personnel du 17 octobre 2017, le Conseil d'Administration et le Bureau Directeur ont été élus.

Comme exposé à l'assemblée du personnel du 5 septembre 2017, l'Amicale a travaillé sur un projet associatif tel que présenté ci-dessous :

- Organisation de l'arbre de Noël : animations, goûters, cadeaux pour les enfants et paniers garnis pour les retraités
- Gestion et distribution des bons pour les fêtes des mères et pères
- Gestion et distribution des bons pour la rentrée scolaire

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

Il s'agit de demander à l'assemblée d'accorder une avance de subvention à l'Amicale du Personnel des Sorgues du Comtat.

Le Conseil Communautaire, Madame Maryline EYDOUX, Vice-Présidente, entendue, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

DECIDE de verser une avance de subvention à l'Amicale du Personnel d'un montant de 10 000 €.

DIT que la dépense est prévue à l'article 6574 « Subventions » du Budget 2017.



Le Président,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat

